



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 101286

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la situation des fonctionnaires au regard de la pension de réversion de leurs époux. Celle-ci ne représente, en effet que 50 % du salaire du défunt. Or beaucoup de ces femmes n'ont pas travaillé ou très peu, dès lors, se trouvant en situation de veuvage à l'âge de la retraite, elles ne bénéficient que de revenus très réduits et trop minces pour faire face à l'augmentation croissante du coût de la vie. Il serait nécessaire à son sens de revaloriser le taux de ces pensions de réversion. Il lui demande, en conséquence, ses intentions en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101286

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 2006, page 7953